

## GAL de l'Est Audois

### Compte-rendu du comité de programmation du mardi 08 novembre 2022

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal, Mairie de Port-la-Nouvelle

La séance est ouverte à 14h00 sous la présidence de Magali VERGNES.

1	Suivi de programmation.....	1
2	Présentation des projets à voter en opportunité.....	2
4	Projets à programmer.....	9
5	Point sur l'actualité LEADER et actualité du GAL.....	9

#### 1 Suivi de programmation

Maquette financière avant le vote de ce jour :

Axes stratégiques	Priorités d'action	Maquette financière
		<b>253 979 € / 2 618 766€</b>
<u>Mesure 19.2 du PDR-LR</u>		
Axe 1 – Répondre aux besoins en service de la population locale et touristique	Fiche action 1	Développer les solutions innovantes en matière de mobilité 62 612 € / 287 321€
	Fiche action 2	Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité 61 268 € / 280 662€
Axe 2 – Développer des partenariats économiques pour mieux innover, promouvoir et accueillir sur le territoire	Fiche action 3	Marketing territorial et installation de nouvelles activités économiques innovantes ancrées au territoire - 2 335 € / 345 662€
	Fiche action 4	Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques 58 926 € / 401 426€
Axe 3 – Mieux exploiter et valoriser les ressources locales	Fiche action 5	Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables - 47 415 € / 590 432€
	Fiche action 6	Coopération 51 331 € / 86 500€
<u>Mesure 19.3</u>		
<u>Mesure 19.4</u>	Fiche action 7	Animation et fonctionnement du GAL de l'Est-Audois 69 592 € / 626 763 €
		en € FEADER disponible / total

Maquette financière après le vote de ce jour : (Montant en sélection : 214 575 €)

Axes stratégiques	Priorités d'action	Maquette financière
		<b>39 404 € / 2 618 766€</b>
<u>Mesure 19.2 du PDR-LR</u>		
Axe 1 – Répondre aux besoins en service de la population locale et touristique	Fiche action 1	Développer les solutions innovantes en matière de mobilité - 53 424 € / 287 321€
	Fiche action 2	Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité 61 268 € / 280 662€
Axe 2 – Développer des partenariats économiques pour mieux innover, promouvoir et accueillir sur le territoire	Fiche action 3	Marketing territorial et installation de nouvelles activités économiques innovantes ancrées au territoire - 11 798 € / 345 662€
	Fiche action 4	Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques 34 551 € / 401 426€
Axe 3 – Mieux exploiter et valoriser les ressources locales	Fiche action 5	Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables - 77 970 € / 590 432€
	Fiche action 6	Coopération 51 331 € / 86 500€
<u>Mesure 19.3</u>		
<u>Mesure 19.4</u>	Fiche action 7	Animation et fonctionnement du GAL de l'Est-Audois 35 446 € / 626 763 €
		en € FEADER disponible / total

## 2 Présentation des projets à voter en opportunité

### 2.1 Réutilisation des eaux grises de la Piscine Municipale, Commune de Port-la Nouvelle

**Type d'opération :** 1/ Appui à l'identification et à l'émergence des filières économiques du futur les plus favorables au territoire.

**Objectifs du projet :** Etude pour la revalorisation des eaux usées des bassins de la piscine municipale afin d'alimenter les balayeuses en charge du nettoyage de la ville. Réduire la consommation d'eau potable pour ce type de services. Réflexions autour des traitements et filtrations nécessaires afin de convenir aux exigences de l'ARS.

Dépenses		Plan de financement	
Prestations, études	14 787,00 €	FEADER – GAL (64 %)	9 463,00 €
		Cofinancement : MOP (16 %)	2 366,00 €
		Auto-financement (20 %)	2 958,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 787,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14 787,00 €</b>

Questions :

Raymond Spoli : Actuellement comment l'eau est-elle recyclée ? => A la station d'épuration, qui se retrouve donc fortement sollicitée.

Eric Ciappara : Que va faire l'étude ? => L'objectif de cette étude est de dimensionner un projet conforme aux exigences règlementaires de l'ARS.

Henri Martin : L'idée est d'utiliser l'eau recyclée sur la chaussée et non dans les parcs, où les exigences sont encore plus fortes. Car même s'il s'agit d'une eau très propre, elle n'est pas potable. On avait aussi l'idée de transférer l'eau sur la carrière Lafarge pour favoriser la repousse du milieu naturel. Mais le transport est trop cher.

François Galabrun rappelle le calendrier LEADER. La date limite de fin de projet doit être fin 2023.

Il n'y a plus de questions, le porteur sort.

Magali Vergnes : je rappelle que la note attribuée est 10,43/20. C'est un projet qui répond à de nombreuses thématiques et qui innovant sur le territoire.

François Galabrun : ce projet a été difficile à intégrer dans une fiche action de la stratégie actuelle, la FA3, et son type d'opération 1 était ce qui était le plus logique.

**La présidente met au vote : favorable à l'unanimité.**

GAL de l'Est Audois – Association Minervois Corbières Méditerranée  
Bâtiment In'Ess – 30 avenue du Docteur Paul Pompidor – 11 100 NARBONNE  
04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15

## 2.2 Sourcing alimentaire avec les acteurs locaux – Marché d’approvisionnement de la cuisine centrale - Commune de Sigean

**Type d’opération :** 2/ Promotion et commercialisation des produits issus du périmètre du GAL en circuits courts tout secteur d’activités économiques

**Objectifs du projet :** Réalisation d’une étude pour augmenter la qualité des repas de la cantine scolaire de Sigean en identifiant une organisation pérenne de l’approvisionnement en produits locaux et biologiques. Réflexion autour de la réduction des déchets alimentaires.

Dépenses		Plan de financement	
Prestations, études	14 735 €	FEADER – GAL (64 %)	10 510,08 €
Equipement, matériel	1 687€	Cofinancement : MOP (16 %)	2 627,52 €
		Auto-financement (20 %)	3 284,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 422 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 422 €</b>

Questions :

Danièle Bosch : Ce projet s’inscrit complètement dans les démarches effectuées par le Grand Narbonne sur ce sujet.

Magali Vergnes : C’est une démarche intéressante. Mais comment allez-vous trouver des produits locaux et de qualité sur le territoire ? => l’objectif est d’assurer les volumes. L’étude est nécessaire pour étudier les consommations actuelles et trouver des fournisseurs.

Eric Ciappara : Ce ne sera pas facile de fidéliser des fournisseurs. => Oui, d’où l’idée de contractualiser avec eux et sécuriser nos achats avec un marché public.

François Galabrun : Combien y a-t-il de producteurs sur la commune ? => il y en a quelques-uns.

Henri Fabre : Biocivam a-t-il été sollicité ? Une technicienne y est dédiée aux cantines. => non, on note.

Il n’y a plus de questions, le porteur sort.

Sabrina Liot-Dassagat : La communauté de communes de La Domitienne serait preneuse d’avoir le bilan de l’étude.

**La présidente met au vote : favorable à l’unanimité.**

## 2.3 Création d’une structure de guide nature multi-activités – EURL Noos Aventures

**Type d'opération :** 2/ Appui à la création et à la promotion de nouvelles prestations touristiques de pleine nature, d'œnotourisme ou d'agritourisme en lien avec l'itinérance douce et/ou permettant de compléter une offre multi-activités.

**Objectifs du projet :** Création d'une activité ludique et sportive pour la découverte du territoire, du patrimoine et de l'environnement. Proposition de différentes activités sportives plus particulièrement sur le territoire du PNR de la Narbonnaise et du massif de la Clape. Partenariats avec des producteurs locaux et relais publics.

Dépenses		Plan de financement	
Equipement, matériel	3 489,08 €	FEADER – GAL (64%)	8 958,13 €
Prestations, conseils	8 908 €	Cofinancement : Grand Narbonne (16%)	2 239,53 €
Communication	1 600 €	Autofinancement (20%)	2 799,42 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 997,08 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 997,08 €</b>

Eric Ciappara : Vous êtes tout seul pour le moment dans votre société ? => oui pour le moment, je suis le seul salarié. L'idée serait de plus tard de s'entourer des partenaires existants pour pouvoir accueillir de plus grand groupe. Le règlement relatif à l'accueil des personnes limite la mise à disposition d'un guide à un groupe de maximum 12 personnes.

Gérard Barthez : Avez-vous pensé au risque de sécheresse pendant l'été sur le Massif de la Clape ? => oui, il y a d'autres sites disponibles, moins à risque si besoin.

Il n'y a plus de questions, le porteur sort.

Magali Vergnes : Le projet est intéressant car l'offre est disponible sur toute l'année et pas seulement la saison haute. M. Quily est en plus capable de sensibiliser ses groupes à la protection de l'environnement.

François Galabrun : Le COTECH n'a relevé qu'un seul bémol, c'est que le projet se situe majoritairement sur la zone littorale. Le tourisme n'aura pas de fiche action dédiée dans la prochaine programmation. Le projet serait aidé via le principe du coup de pouce, et obtiendrait le même montant de FEADER.

Le seuil de rentabilité est faible mais il s'agit d'un sportif de haut niveau qui a pu bénéficier de bonnes indemnités et un fort accompagnement pour le montage de son modèle économique.

**La présidente met au vote : favorable à l'unanimité.**

2.4 Transformation et valorisation du riz de l'Etang de Marseillette – SARL Riz d'ici

**Type d'opération :** 1/ Soutien à la structuration et au développement de filières locales favorisant les intrants issus du périmètre du GAL dans les processus de production et de fabrication

**Objectifs du projet :** Acquisition d'une machine pour la transformation du riz en galettes de riz et chips de riz. Implantation du produit transformé auprès de 50% de la clientèle actuelle.

Dépenses		Plan de financement	
Matériel, équipement	31 320 €	FEADER – GAL (64%)	20 044,80 €
		Cofinancement : Carcassonne Agglo (16%)	5 011,20 €
		Auto-financement (20%)	6 264 €
<b>TOTAL</b>	<b>31 320 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31 320 €</b>

Marie Gojon : Le prix annoncé est le prix des deux machines, celle pour les chips et celle pour les galettes.  
M. Malis : l'objectif sera de produire à la demande pour avoir des produits croustillants. Les produits sont encore en phase de test. Pour le moment, après 4 mois de conservation, ils sont encore très bien.

Jean-François GUIBBERT : quelle est la taille de votre exploitation ? => 50 ha. Production : 200 tonnes de riz.  
Pour le moment, vente de 100 tonnes en circuits courts.

Il n'y a plus de questions, le porteur sort.

François Galabrun : il s'agit d'un projet intéressant par le fait qu'il ramène la valeur ajoutée de la transformation au niveau local. La cible n'est pas les locaux mais il y a néanmoins une clientèle urbaine.

Alexandre Clair : Ce projet va aussi permettre de maintenir les paysages du Languedoc.

**La présidente met au vote : favorable à l'unanimité.**

## 2.5 Véhicule électrique en autopartage – Commune de Cuxac d'Aude

**Type d'opération :** 1/ Appui à la création et au développement de services innovants et/ou expérimentaux facilitant la mobilité des personnes

**Objectifs du projet :** Développement de l'écomobilité à Cuxac d'Aude. Proposition d'un véhicule électrique en autopartage qui permettra aux personnes ne disposant pas d'un véhicule personnel de se déplacer, de limiter leur isolement et aux personnes disposant d'un véhicule d'utiliser un véhicule électrique afin d'inciter à la conversion.

Dépenses		Plan de financement	
Matériel, équipement	38 011,23 €	FEADER – GAL (64%)	25 632,31 €
Prestations	2 039,26 €	Cofinancement : Carcassonne Agglo (16%)	6 408,08 €
		Auto-financement (20%)	8 010,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 050,49 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 050,49 €</b>

Magali Vergnes : c'est intéressant que les communes prennent l'expérience de Villerouge Termenès. => on espère être ambassadeur de ce type de mobilité. La voiture sera dans le parking de la mairie et à disposition des citoyens de 7H à 21H et à disposition aussi des employés de la mairie.

François Galabrun : Le COTECH a eu un avis favorable sur ce projet qui rentre dans stratégie de l'usage plutôt que la possession personnelle. On sera vigilant du côté du GAL pour que la majorité des usages soit pour les habitants. On fixera un objectif avec vous. Villerouge a pu montrer que le créneau du soir était stratégique car de nombreuses sorties étaient possibles, pour aller au cinéma par exemple. Il y a un vrai risque que ce projet marche moins bien sur une commune plus grande, ça s'est vu en Bretagne. Mais le GAL suivra ça et peut être qu'un autre projet de voiture sera nécessaire pour plus de visibilité.

Baptiste Decis : Nous sommes déjà en contact avec la commune de Plœuc-L'Hermitage en Bretagne. Ils ont quelques mois d'avance par rapport à nous et avons eu un bon contact, avec des échanges futurs en perspective.

Il n'y a plus de questions, le porteur sort.

Magali Vergnes : C'est un projet innovant car il n'est pas du tout à la même échelle que Villerouge.

François Galabrun : Si ce projet avait été présenté dans le cadre de la prochaine programmation, il aurait plutôt eu la forme d'un projet mutualisé portant sur l'achat de plusieurs voitures sur plusieurs communes et avec donc un plafond à 100 000€ d'aide, pour ce type de projet.

**La présidente met au vote : favorable à l'unanimité.**

## 2.6 Projet IDAN, maison de vivios et carrières de Lespignan – commune de Lespignan

**Type d'opération :** 1/Soutien à la réalisation d'études et à la mise en place de jalonnements et de signalétiques pour les itinéraires de mobilités douces.

**Objectifs du projet :** Proposition de 3 itinéraires découverte autour de l'archéologie, l'histoire et l'environnement naturel sur la commune de Lespignan. Réalisation d'études historiques et cartographiques, création d'un itinéraire vert avec accès PMR, et supports pédagogiques avec QR code.

Dépenses		Plan de financement	
Prestations, études	15 280 €	FEADER – GAL (63.3 %)	19 528,45 €
Aménagement, construction	8 162,40 €	Cofinancement : CD34 (16.7 %)	5 139,07 €
Matériel, équipement	7 392 €	Auto-financement (20 %)	6 166,88 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 834,40 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 834,40 €</b>

François Galabrun : Avez-vous déjà des partenariats avec des écoles, et des collèges ? => oui, avec le lycée pour faire des classes de découverte de la biodiversité de ces sites qui sont Natura 2000. Et aussi pour faire découvrir

le patrimoine du territoire. Le 3e circuit par exemple permet de découvrir le moulin restauré par les Amis de Lespignan ainsi qu'une chapelle restaurée.

Le porteur apporte des précisions sur les modalités techniques du projet, l'utilisation des QR Code et leurs fonctionnalités.

Danièle Bosch : Le projet est-il inclus dans le périmètre Grand Site ? => non.

Il n'y a plus de questions, le porteur sort.

François Galabrun : Avis favorable du COTECH. Thématique qui arrive en fin de programme. Plusieurs projets comme ça ont été financés, mais ils restent essentiels pour certaines communes, pour liés différents sites patrimoniaux entre eux. C'est un projet de mobilité douce même si les usagers se déplaceront sûrement en voiture pour se rendre au village. Le projet pourra permettre de rendre ce patrimoine visible. Cette thématique serait dans la prochaine programmation du GAL, dans la future fiche action 2, portant sur la valorisation de la ressource locale. Le patrimoine peut être considéré comme tel.

**La présidente met au vote : favorable à l'unanimité.**

### 2.7 Développement de l'activité vélo de BigUp Cycling

**Type d'opération :** 2/ Soutien à la mise en place de services de location de véhicules non-polluants. Exemple : véhicules électriques ou à assistance électrique.

**Objectifs du projet :** Service d'entretien et de réparation de vélo, location longue durée de vélos électriques, upcycling de vélos électriques, développement des circuits de vélos sur le territoire

Dépenses		Plan de financement	
Matériel, équipement	2 869,98 €	FEADER – GAL (64%)	13 036,78 €
Salaires	17 500 €	Cofinancement : Grand Narbonne (16%)	3 259,20 €
		Auto-financement (20%)	4 074 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 369,98 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 369,98 €</b>

Danièle : Vous avez alors finalement trouvé un local ? => oui, à Argeliers. Solution temporaire, le local est prêté.

Magali Vergnes : il s'agit d'une nouvelle activité intéressante pour le territoire, qu'il faut encourager.

Il n'y a plus de questions, le porteur sort.

Amine Neto-Weill : Ce projet a une bonne articulation entre approche technique et approche territoriale. Les gérants sont en plus en train de développer une vraie expertise sur le sur-cyclage, une première en France. Un vrai atout pour le territoire.

Magali Vergnes : il faut les faire connaître.

François Galabrun : Ce projet comporte une vraie difficulté administrative par contre, car on ne peut pas financer de trésorerie. C'est pour ça aussi qu'on ne donne « que ça ». On espère grandement qu'ils reviennent l'année prochaine car ils ont un gros potentiel de création d'emploi sur le territoire du GAL.

Sabrina : Il y a quand même le local à pérenniser. Chaque chose en son temps.

François Galabrun : Ce projet serait dans la future FA 2 du GAL, sur la thématique du réemploi, avec un plafond d'aides de 50 000€.

### La présidente met au vote : favorable à l'unanimité.

#### 2.8 Animation 2023

- Sélection des GALs en février 2023
- Deux mois environ de prise en charge sur les crédits 2014-2022
- A la sélection des GALs 2023-2027 : bascule avec 50% de gestion et 10% de direction

Dépenses		Plan de financement	
Frais salariaux	37 115,31 €	FEADER – GAL (80 %)	34 146,09 €
Coûts indirects	5 567,30 €	Cofinancement : (12 %)	4 787,47 €
		Auto-financement (8 %)	3 749,05 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 682,61 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>42 682,61 €</b>

#### 2.9 Appel à projets vélo

Amine présente l'AAP vélo et la typologie de projets retenus. Il s'agit des projets suivants :

Projets	Notation /100	Montant HT	Cofinancement ADEME	Cofinancement AUDE	Autofinancement	FEADER
Cuxac d'Aude	92	33 198,00 €	16 599,00 €	0,00 €	6 639,60 €	9 959,40 €
Gruissan	92	35 252,56 €	12 827,50 €	0,00 €	8 586,12 €	13 838,94 €
Moussan	92	11 172,64 €	0,00 €	1 787,62 €	2 234,53 €	7 150,49 €
Bize Minervois	86	9 084,17 €	0,00 €	1 453,47 €	1 816,83 €	5 813,87 €
Montredon-des-Corbières	86	15 928,68 €	0,00 €	2 548,59 €	3 185,74 €	10 194,36 €
Néviau	86	47 111,46 €	23 555,73 €	0,00 €	9 422,29 €	14 133,44 €
Maisons	83	4 533,49 €	0,00 €	725,36 €	906,70 €	2 901,43 €
Maraussan	83	18 600,00 €	0,00 €	0,00 €	6 696,00 €	11 904,00 €



Les chiffres-clés :

Total projets	Total ADEME	Total AUDE	Total autofinancement	Total FEADER
174 881,00 €	52 982,23 €	6 515,04 €	39 487,81 €	75 895,92 €

#### 4 Projets à programmer

Projet	Cofinancement	Montant FEADER
Création d'un circuit pédestre – Commune de Homps	CD Aude : 4 628,00 €	12 519,32 €
Service de livraison des Halles de Narbonne via une marketplace – Association des artisans et commerçants des Halles	Région Occitanie : 3 600,00 € Le Grand Narbonne : 1 007,25 €	18 414,84 €
PAT de la Domitienne – CC La Domitienne	Autofinancement public (MOP) : 5 976,87 €	23 907,48 €

La Présidente rappelle qu'en l'absence de double quorum, la programmation des dossiers ne peut être entérinée et qu'une consultation écrite sera lancée pour ces 3 projets ainsi que 2 autres projets dont le GAL attend les rapports d'instruction signés par la Région : l'Animation 2022 et le projet de Recyclerie de la Domitienne.

#### 5 Point sur l'actualité LEADER et actualité du GAL

**Vote pour l'ajout d'une dépense éligible sur toutes les fiches action: Coûts indirects**

La Présidente rappelle aussi qu'en l'absence de double quorum, ce vote ne peut se faire et que la consultation écrite permettra aussi de valider ce point.

**Calendrier de fin de programmation :**

- 15/12/2022 : date limite d'envoi des dossiers complets pour instruction
- Février 2022 : Fin de la programmation
- ➔ Comité de programmation pour programmer les derniers projets début février

**Activités/vie du GAL :**

- Recrutement de Murielle Morel
- 14 et 15 novembre : Congrès national des GALs organisé par LEADER France à Angers

**Dépôt de candidature LEADER 2023-2027 : 30 octobre 2022**

Structure porteuse : PNR Narbonnaise en Méditerranée

EPCI : Grand Narbonne + Domitienne

## Stratégie de la prochaine programmation : Accompagner les transitions écologiques et sociales au sein d'un territoire rural par les nouvelles pratiques et la collaboration

4 axes :

- Soutien au territoire pour la transition écologique et énergétique
- Accompagner les filières économiques et acteurs en faveur de la valorisation des ressources locales
- Emergence des projets collaboratifs et citoyens sur le territoire
- Agir pour un territoire inclusif et développer la qualité de vie sur le territoire

### 6 Questions diverses

Il n'y a pas de questions ni remarques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 16h30.

Magali VERGNES,  
Présidente du GAL de l'Est-Audois



### Annexe 1 – Liste des membres présents

- Membres du comité de programmation présents

COLLEGE PUBLIC		COLLEGE PRIVE	
Céline CERDA	Titulaire		Henri Fabre
Jean-François GUIBBERT	Titulaire		
Gérard Barthez	Titulaire		
Magali VERGNES	Titulaire		
Raymond SPOLI	Suppléant		
Mireille TORTES	Suppléante		

### Vérification du double quorum : NON ATTEINT

Sont présents :

5 membres du collège public

1 membre du collège privé

- Experts à voix consultative

Eric CIAPPARA, CAUE de l'Aude

- Membres du comité technique

Danièle BOSCH, le Grand Narbonne



Association Minervois Corbières Méditerranée  
Programme LEADER 2014-2020



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

Alexandre CLAIR, Département de l'Aude  
François GALABRUN, GAL de l'Est Audois  
Marie GOJON, GAL de l'Est Audois  
LIOT DASSAGATE Sabrina, CC La Domitienne  
Murielle MOREL, GAL de l'Est Audois  
Amine NACER WEILL, AMCM

GAL de l'Est Audois – Association Minervois Corbières Méditerranée  
Bâtiment In'Ess – 30 avenue du Docteur Paul Pompidor – 11 100 NARBONNE  
04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15

